

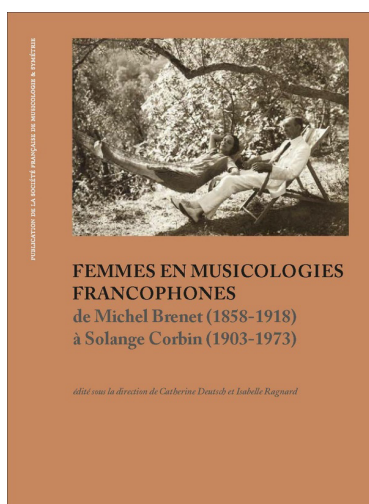
Compte rendu critique de *Femmes en musicologies francophones de Michel Brenet (1858-1918) à Solange Corbin (1903-1973)* par Catherine Deutsch et Ragnard, Isabelle (dir.)

Paris, Symétrie/Société française de musicologie, 2024,
474 pages

Ariane Couture

Mots clés : épistémologie ; études de genre ; francophonie ; histoire intellectuelle ;
musicologies.

Keywords: epistemology; francophony; gender studies; intellectual history;
musicology.



Les préparatifs pour les célébrations du centenaire de la Société française de musicologie en 2017 et la création en 2018 d'Épistémuse, un réseau international des musicologies francophones coordonné par Catherine Deutsch et Achille Davy-Rigaux, ont généré une grande activité de recherches et de réflexions sur l'histoire de la discipline, sur les musicologues et les institutions francophones, ainsi que sur les objets du savoir musical, leurs productions et leurs circulations dans un contexte mondial.

Profitant de cet élan où les travaux sur la musicologie se multiplient, Isabelle Ragnard et Catherine Deutsch, maîtresses de conférences à l'Université Paris-Sorbonne – la première spécialiste de la musique profane du Moyen Âge tardif (XIII^e-XV^e siècle) et la seconde de la

musique italienne des XVI^e et XVII^e siècles, partageant toutes deux un intérêt pour l'histoire des musiciennes –, co-organisent deux journées d'étude sur invitation en 2016¹ et en 2018². Les conférences offertes lors de ces journées et quelques textes commandés donnent lieu en 2024 à la publication de l'ouvrage collectif *Femmes en musicologies francophones de Michel Brenet (1858-1918) à Solange Corbin (1903-1973)*, une coédition de la Société française de musicologie et de Symétrie. Cet apport documentaire essentiel positionne la musicologie française à l'avant-plan des recherches sur la musicologie et s'inscrit dans le prolongement des travaux amorcés par les sociétés savantes comme l'American Musicological Society, l'International Musicological Society et la Gesellschaft für Musikforschung (p. 3)³.

À la suite d'une introduction générale du projet éditorial signée par Deutsch (p. 1-16), l'ouvrage se scinde en quatre grandes parties de quatre chapitres chacune : 1) « Des femmes et des institutions » (p. 17-107) ; 2) « Penser et repenser la musicologie » (p. 109-215) ; 3) « *Ars rediviva* : faire revivre les musiques anciennes » (p. 239-366) ; 4) « Femmes de terrain : l'ethnographie aux portes de la musicologie » (p. 367-443). Il se conclut par un entretien mené par Deutsch avec Mireille Helffer (1928-2023), ethnomusicologue spécialiste du monde tibétain, sur son parcours de formation, son expérience de terrain, et son apport méthodologique à la réalisation de recherche musicale *in situ* (p. 445-454). Le livre comporte également un index des noms propres (p. 455-469), une table des matières et un riche cahier central des illustrations (p. 217-238). Cette recension n'aura pas pour objectif de résumer chacun des chapitres pris individuellement, mais de relever un certain nombre d'éléments transversaux que l'ouvrage développe en vue de nourrir la réflexion critique sur l'apport des femmes en musicologie.

D'emblée, l'ouvrage répond à un réel besoin de connaissances sur les activités musicologiques des femmes dans la francophonie, restreinte ici à la France et la Belgique ainsi que quelques incursions en Algérie, en Allemagne et en Grèce (nous y reviendrons). S'il ne peut être question d'un recensement exhaustif et systématique de l'ensemble des musicologues francophones, les bornes chronologiques de l'ouvrage correspondent à l'année de naissance de Michel Brenet (pseudonyme de Marie Bobillier) en 1858, et à celle du décès de Solange Corbin en 1973 (p. 12). Une autre limite importante à dénoter en ce qui concerne le choix des musicologues à l'étude concerne la disponibilité des sources, puisque l'une des caractéristiques louables des

1 *Femmes musicologues francophones (I). De Michel Brenet (1858-1918) à Solange Corbin (1903-1973)*, Journée d'étude organisée par Catherine Deutsch et Isabelle Ragnard, Université Paris-Sorbonne/IReMus/CREIM, Paris, 11 mars 2016, <https://epistemuse.huma-num.fr/accueil/acteurs-et-actrices-des-musicologies-francophones/>, consulté le 25 mai 2026.

2 *Femmes musicologues francophones (II). Terrain et archive. Focus sur des ethnomusicologues pionnières et hommages à Michel Brenet (1858-1918) et Yvonne Rokseth (1890-1948)*, Journée d'étude organisée par Catherine Deutsch, Théodora Psychoyou et Isabelle Ragnard, Université Paris-Sorbonne/IReMus/CREIM, 20-21 décembre 2018, https://www.musicologie.org/18/femmes_musicologues_francophones.html, consulté le 25 mai 2026.

3 Voir aussi l'enquête de Catherine Deutsch parue en 2018 qui explore l'histoire de la musicologie française au prisme du genre : « Un siècle de rapports de genre en musicologie. Les femmes musicologues à la Société française de musicologie et dans sa revue », *Revue de musicologie*, vol. 10, n° 4, p. 773-802.

travaux présentés dans cet ouvrage est de reposer sur des sources primaires inédites qui se trouvent dans des fonds d'archives – récemment disponibles au public ou qui attendaient encore d'être exploités – ou livrées dans le cadre de témoignages informés. Ainsi, la correspondance (souvent encore fragmentaire), la liste des contributions musicologiques (cours et séminaires, conférences, articles ou livres), les testaments et les chroniques nécrologiques, ainsi que les informations issues des archives de l'État civil, forment un nouveau corpus documentaire « dévoilant [d]es filiations intellectuelles et [d]es réseaux [...] en analysant [leur] rôle dans le processus d'institutionnalisation de la musicologie » (p. 23).

L'ouvrage donne un accès privilégié et empreint d'humanité à une variété de portraits et de parcours des femmes en musicologie au début du XX^e siècle. Pour ce faire, les personnes auteures des chapitres ont recours à de multiples méthodes allant de l'approche déductive reposant sur la formulation d'hypothèses (Deutsch, « Une vie ténébreuse » ; Delpech, « Lectrices, traductrices, polémistes »), les pratiques archivistiques (Goy, « Le fonds Yvonne Rokseth ; Legrand et Psychoyou, « La "méthode Michel Brenet" » » ; Massip, « La revue critique de musique et de musicologie »), la cartographie des réseaux (Balmer, « "Voyez-vous, je perds un peu mon temps ici..." » ; Massip, « *La Revue critique de musique et de musicologie* » ; Heintzen, « Marguerite Gauthier-Villars » ; Picard, « Nelly Caron »), à la biobibliographie (Legrand et Psychoyou, « La "méthode Michel Brenet" »), l'analyse des activités musicales issues des recherches musicologiques (Decobert, « Claude Crussard et *Ars Rediviva* » ; Benoit-Otis, « Germaine Tillion, musicologue ? » et la conception de prosopographie et de cartes mentales (Picard, « Nelly Caron »).

Si quelques-unes des musicologues abordées dans l'ouvrage ont déjà fait l'objet de travaux érudits et de notices biographiques – par exemple, Solange Corbin⁴, Geneviève Thibault de Chambure⁵, ou Yvonne Rokseth⁶ –, l'ouvrage lève le voile sur l'activité de musicologues moins connues ou oubliées dont Melpo Logothéti-Merlier (1890-1979), Marguerite Gauthier-Villars (1890-1946), Claude [Germaine] Crussard (1893-1947) et Nelly Caron (1912-1989). Une présence étonnante parmi ces noms est probablement celle de Germaine Tillion (1907-2008), une ethnologue avec un goût pour la musique dont le travail de collecte de chants et leur transformation parodique avant et pendant la Seconde Guerre mondiale lui ont permis de résister et de garder le moral grâce à l'ironie. C'est cet aspect inexploré de son œuvre que Marie-Hélène Benoit-Otis décrit dans son chapitre.

4 Par exemple, Gribenski, Jean, Isabelle His et Christelle Cazaux-Kowalski (2015), *Solange Corbin et les débuts de la musicologie médiévale*, Presses universitaires de Rennes, <https://books.openedition.org/pur/96397?lang=fr>.

5 Voir Abondance [Gétreau], Florence, Josiane Bran-Ricci, François Lesure, et Catherine Massip (1980), *Musiques anciennes. Instruments et partitions donnés à l'État en paiement de droits de succession [Catalogue d'exposition]*. Bibliothèque nationale/Musée Instrumental du Conservatoire national supérieur de musique de Paris. <https://shs.hal.science/halshs-00295004>.

6 Voir Thibault, Geneviève et François Lesure (1948), « Yvonne Rokseth (Maisons-Laffitte 17 juillet 1890. Strasbourg 23 août 1948) ». *Revue de musicologie*, vol. 30, p. 76-90.

Or, toutes ces femmes ont contribué de diverses manières à institutionnaliser la musicologie en France et en Belgique avec des retombées à l'international. Les différents chapitres de l'ouvrage présentent quelques raisons pour expliquer ce manque de reconnaissance des musicologues féminines. D'abord, il n'était pas possible pour les femmes d'accéder à une formation supérieure spécialisée en musique au début du XX^e siècle en France. Par exemple, Michel Brenet a reçu un enseignement à domicile, Yvonne Rokseth et Marguerite Gauthier-Villars ont suivi les cours de la Schola Cantorum de Vincent d'Indy, et Pereyra a poursuivi sa formation de manière autodidacte (p. 45).

Une autre raison concerne la nature du travail de ces musicologues dont une grande partie s'est effectuée dans l'ombre, pour des tâches chronophages dans les trois principales sphères d'activités de la discipline.

- Recherche : dépouillement d'archives, collecte et traitement d'enregistrements sonores, copie de partitions manuscrite, analyse des résultats, rédaction de textes divers dont des recensions d'ouvrages scientifiques ou des comptes rendus de colloques internationaux ;
- Enseignement : création de cursus, évaluation de programme, développement de matériel pédagogique (incluant les collections d'ouvrages à la bibliothèque ou les parcs instrumentaux) ;
- Services : évaluation, révision et édition de textes de pairs, traduction en français d'écrits en langues étrangères, secrétariat et coordination des activités d'associations, d'ensembles musicaux, ou de revue telles la Société française de musicologie, la Schola cantorum et la *Revue de musicologie* ; mise en relation et animation de réseaux collégiaux, organisation d'événements divers, médiation musicale.

Ainsi, l'ouvrage démontre un déséquilibre dans les fonctions occupées par les femmes en musicologie qui ont pu entraver leurs recherches et en limiter la reconnaissance par leurs pairs (voir p. 35, p. 77, p. 389, p. 411). Dans le même ordre d'idée, les musicologues Rokseth, Corbin et Clercx obtiennent des postes de professeurs dans des universités régionales allant de Strasbourg, Clermont-Ferrand et Poitiers à Liège et Bruxelles et elles occuperont des positions moins prestigieuses que leurs homologues masculins (p. 8) comme l'enseignement de la méthodologie et des travaux pratiques (p. 104). Un autre exemple, parmi plusieurs dont regorge l'ouvrage, est celui du concert de musique médiévale organisée par Rokseth lors du grand Festival de musique française de Strasbourg (7-20 juin 1948) qui est « marginalisé : présenté comme une "démonstration gratuite", programmée au milieu de l'après-midi du vendredi 11 juin dans les locaux de l'Université » (p. 265) et bénéficiant d'une maigre couverture de presse au regard de son rôle dans le comité organisateur dont elle est l'unique femme, mais aussi la seule directrice d'un événement musical. Sans dire que le fait d'être une femme ne facilite pas les recherches sur le terrain, notamment dans le cas de l'étude des pratiques musicales des communautés religieuses masculines comme dans le cas du plain-chant pour Corbin (p. 335) ou des musiques tibétaines par Helffer (p. 453-454).

Par exemple, Brenet et Pereyra ont consacré l'essentiel de leurs activités musicologiques au fonctionnement et à la coordination de la SFM ainsi qu'au soutien d'autres

collègues (travail de copiste, traduction, correction) en plus de mettre à profit leurs réseaux personnels et professionnels (Balmer décrit Pereyra comme une « plaque tournante ») au service d'autrui (p. 75). Cette forme de dévouement s'exprime tant par le bénévolat de Brenet qui appartenait à une famille fortunée pour se passer de travail salarié (p. 10), que le travail de petites mains de Pereyra, « toujours dans l'ombre des personnes officiellement en charge des fonctions » (p. 55), ou encore par les activités de Geneviève Thibault comtesse de Chambure, qui rassemble une riche collection particulière d'instruments et de manuscrits anciens pour la mettre à la disposition des interprètes et musicologues (p. 309-331). Ce qui amène Deutsch dans son introduction à affirmer que l'histoire de la musicologie francophone est habitée de femmes « dont beaucoup jouèrent un rôle fondamental dans le développement de la discipline sans nécessairement être gratifiées de positions institutionnelles très en vue (p. 11).

En termes de recherche, le travail archivistique et bibliothéconomique semble avoir été d'un grand intérêt pour les musicologues présentées dans le collectif dont certaines, comme Yvonne Rokseth, Suzanne Clercx et Thérèse Marix-Spire, possèdent une formation spécialisée de bibliothécaire qui leur a ouvert les portes d'un emploi respectivement à la Bibliothèque nationale de France⁷, au Conservatoire royal de Bruxelles et à la bibliothèque de la Sorbonne. Certes, la nécessité de travailler des sujets de recherche originaux à partir d'archives a conduit ces femmes à vouloir organiser des collections et élaborer des outils de recherche pour faire connaître à d'autres cette documentation. Cependant, Launay rappelle avec lucidité qu'il ne s'agit pas seulement d'un besoin de maîtriser des compétences, mais que « devenir enseignante en université est alors impossible pour les femmes » (p. 193). Ainsi, le travail dans les archives et les bibliothèques musicales des universités devient une voie de passage pour exercer une activité musicologique.

Les sujets de prédilection des musicologues à l'étude sont très diversifiés, comme le démontrent ces quelques exemples pour chacune :

- Brenet : histoire symphonique, musique militaire, etc.
- Pereyra : Monteverdi, musique anglaise, etc.
- Rokseth : École Notre-Dame et Ars Nova, etc.
- Clercx : musique du XVIII^e siècle (ex. Carl Philip Emmanuel Bach, Kuhnau) et Ars Nova, etc.
- Marix-Spire : femmes musiciennes (ex. Viardot), littérature et musique (ex. George Sand), etc.
- Crussard : musique baroque (ex. Marc-Antoine Charpentier), etc.
- Thibault : musique médiévale, histoire des instruments, etc.
- Corbin : musique médiévale, chant grégorien, etc.
- Logothéti-Merlier : folklore grec, etc.
- Tillion : société chaouiïa d'Algérie, parodie musico-littéraire, méthodologie, etc.
- Gauthier-Villars : musique française populaire (ex. Bourbonnais), etc.

7 Yvonne Rokseth est l'instigatrice de la fondation du département de musique de la Bibliothèque nationale en 1942 dont son gendre, Guillaume de Van, fut le premier responsable (p. 167).

- Caron : musique orientale, ondes Martenot, etc.
- Helffer : musique tibétaine, etc.

Cette liste restreinte démontre néanmoins l'intérêt global de ces musicologues pour toutes les productions musicales sans limites d'époques, de lieux ou de genres musicaux. Il se dégage cependant un ancrage institutionnel de la musicologie au sein du patriotisme national (p. 36, p. 63-71). En effet, ces travaux pionniers valorisent l'identité nationale francophone dans un contexte géopolitique complexe⁸. Les différents chapitres mettent en évidence les multiples couches des relations franco-allemandes avant, pendant et après les deux guerres mondiales qui se situent sur un large spectre allant du rejet à la collaboration en passant par l'échange, le « troc scientifique » (p. 153), la réconciliation et la résistance. Ce besoin de définir et de positionner l'identité nationale par et à travers la musicologie se manifeste dans le choix des sujets d'étude qui puisent dans les archives inédites des musiques anciennes, d'une part, et dans le folklore populaire français, d'autre part. Il n'est pas anodin de souligner que les femmes musicologues ont produit une littérature scientifique et des collections d'enregistrements sonores et d'archives qui sont encore pertinentes aujourd'hui, comme l'expliquent les chapitres de la troisième partie « *Ars rediviva* : faire revivre les musiques anciennes » et de la quatrième partie « Femmes de terrain : l'ethnographie aux portes de la musicologie ». Par leurs activités de médiation musicale qui allaient au-delà des sphères académiques, Yvonne Rokseth (Goy, p. 87-91 ; Ragnard, p. 241-281), Suzanne Clercx (Vanhulst, p. 104), Claude Crussard et son ensemble *Ars rediviva* (Decobert, p. 298-308), Geneviève Thibault (Gétreau, p. 313-318), Solange Corbin et le *Collegium musicae antiquae* (His, p. 340-343), et Marguerite Gauthier-Villars (Heintzen, p. 403-406) ont également fait revivre les partitions des XIV^e, XV^e et XVI^e siècles en concert, publié sur des musiciens et musiciennes de la période baroque, collectionné et restauré des instruments anciens, valorisé le folklore et la culture populaire, en plus de gérer le fonctionnement d'ensembles musicaux, d'associations ou de documentation, et d'animer des réseaux internationaux.

Au terme de cet ouvrage, il ne subsiste aucun doute que le travail réalisé par les premières musicologues francophones représente une contribution considérable à l'établissement de la musicologie comme discipline scientifique et, par extension, aux questions d'ordre épistémologique (méthodologie ; accès au savoir ; évaluation scientifique ; etc.) qui la définissent (p. 130-136, 295-297, 398-403, 415). Cette publication ouvre la voie à d'autres enquêtes biographiques pour faire apparaître aussi bien les filiations et les réseaux nationaux et internationaux de formation et de collaboration, que l'émergence de structures institutionnelles publiques ou privées des musicologies en contexte francophone.

Si les rares coquilles orthographiques et typographiques peuvent aisément être pardonnées, tout comme l'alternance au gré des chapitres entre l'écriture épiciène, inclusive ou traditionnelle – au lieu de fournir un exemple uniforme d'une pratique

8 À ce titre, de nombreux chapitres du livre se réfère à l'ouvrage remarquable de Sara Iglesias (2014), *Musicologie et Occupation. Science, musique et politique dans la France des années noires*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

éditoriale partagée par les universitaires féministes depuis plusieurs années – il demeure légitime de s’interroger sur le qualificatif de musicologies « francophones ». En effet, tel qu’il se présente, l’ouvrage semble en proposer une conception assez limitée. Comme mentionné plus haut, plusieurs pays dont le français est une langue officielle tels que la Suisse, le Luxembourg ou encore le Canada, et dotés d’une tradition musicologique sont écartés en termes vagues : « les bornes chronologiques du livre ne permettaient pas d’inclure le Québec dans son périmètre » (p. 12). Cela laisse transparaître une perspective quelque peu limitée et un certain entre-soi français, voire parisien. Bien qu’il reste encore beaucoup à accomplir pour comprendre pleinement le processus d’institutionnalisation en France, celui-ci ne peut se développer sans un dialogue international. Dans ce contexte, il est regrettable que les directrices de l’ouvrage n’aient pas davantage sollicité le réseau Épistémuse et notamment leurs collègues spécialistes de la musicologie au Québec. Elles auraient appris que la Faculté de musique de l’Université Laval avait été fondée en 1922 et offrait un programme complet de formation théorique, historique et pratique de musique sacrée de baccalauréat puis de deuxième cycle à partir de 1936. Dans les années 1960 et 1970, la Faculté de musique bonifie graduellement ses programmes, et la musicologue Juliette Bourassa-Trépanier (1918-2024) inaugure le cours d’histoire de la musique canadienne en 1971. Au Conservatoire de musique du Québec, c’est Andrée Desautels (1923-2023⁹), considérée comme la « première musicologue du Québec¹⁰ » qui enseigne l’histoire de la musique et la musicologie de 1949 à 1988 à la suite de sa formation au Conservatoire de Paris auprès de Norbert Dufourq (histoire de la musique), de Marcel Beaufils et d’Alexis Roland-Manuel (esthétique), en plus de cours particuliers avec Nadia Boulanger (analyse) et d’ondes Martenot avec son inventeur, Maurice Martenot. Elle enseigne également l’histoire de la musique à la Faculté de musique de l’Université de Montréal de 1961 à 1964, précédant la musicographe Maryvonne Kendergi (1915-2011¹¹), professeure de 1966 à 1981 qui fonde les cours d’histoire de la musique canadienne et organise les « Musialogues », et la médiéviste Dujka Smoje (née en 1941) qui devient professeure de musicologie en 1967 à la suite de ses études doctorales sous la direction de Solange Corbin à l’Université de Poitiers (p. 348-349).

Les directrices du collectif auraient également pu être avisées de l’apport des communautés religieuses qui dès l’installation des Ursulines en 1639 à Québec ont contribué à l’enseignement de la musique aux filles. Un apport majeur à la musicologie francophone canadienne au début du XX^e siècle est sans aucun doute le *Dictionnaire biographique des musiciens* des Sœurs de Sainte-Anne (1922, revu et augmenté en 1935), ouvrage qui, malgré ses défauts, demeure un outil indispensable

9 Les archives d’Andrée Desautels sont conservées à l’Université de Sherbrooke, P27 – Fonds Andrée Desautels.

10 Vincent, Sophie, « Première musicologue au Québec », *Liaison*, volume 33, n° 19, 17 juin 1999.

11 Maryvonne Kendergi a légué ses archives à l’Université de Montréal, P0158 – Fonds Maryvonne Kendergi.

pour les études canadiennes puisqu'il compile quelques 675 noms de musiciens et de musiciennes.

Cette liste, esquissée rapidement, n'est qu'un aperçu de la richesse des musicologies au Québec qui mériterait qu'on s'y attarde davantage. Certes, les directrices scientifiques ont dû être confrontées à des choix difficiles quant aux portraits qui sont parus dans leur ouvrage. Toutefois, l'intitulé des « francophonies », qui semble au final refléter une tendance à recentrer l'attention sur la France pour des raisons de limitations temporelles, demeure problématique. Ainsi, il est à espérer que, dans un futur rapproché, d'autres travaux viennent s'ajouter à cette entreprise pour l'enrichir et la nuancer quant à la diversité des apports des femmes à la musicologie dans toute la francophonie.